

RÉSULTATS DU 15^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / IFOP

LA COUVERTURE DES SALARIÉS EN SANTÉ ET PRÉVOYANCE

LA PRÉVOYANCE

94%

DES EMPLOYEURS

proposent au moins
une garantie prévoyance
(incapacité, invalidité
ou décès)

+4

soit

POINTS/2021



75%

DES SALARIÉS

sont couverts par
au moins une garantie

+5

soit

POINTS/2021

64%

DES SALARIÉS

considèrent les garanties de prévoyance comme
une protection pour eux et leurs proches

LA SANTÉ

9/10

SALARIÉS

sont couverts par
un contrat collectif
d'entreprise



9/10

EMPLOYEURS

ont mis en place
une complémentaire santé
d'entreprise

L'ÉPARGNE RETRAITE OU SALARIALE

49%

DES SALARIÉS

déclarent en bénéficier

+8

soit

POINTS/2021



48%

DES EMPLOYEURS

déclarent en proposer

+4

soit

POINTS/2021

MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023 AUPRÈS DE

1005

**SALARIÉS
DU SECTEUR
PRIVÉ**

(consultation en ligne)



1011

**RESPONSABLES
D'ENTREPRISES**

(consultation au téléphone)

485 entreprises
de 1 à 9 salariés

229 entreprises
de 10 à 49 salariés

223 entreprises
de 50 à 249 salariés

74 entreprises
de 250 salariés et plus

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gouvernance paritaire et spécialisés dans le collectif. Les institutions de prévoyance couvrent 14 millions de salariés, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises, en santé et en prévoyance. Le CTIP défend les intérêts de ses 42 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier.

RÉSULTATS DU 15^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / IFOP

LES PARTENAIRES SOCIAUX & LA PROTECTION SOCIALE COLLECTIVE

LES ACCORDS DE BRANCHE

9/10

EMPLOYEURS

estiment que l'existence d'accords de branche en prévoyance est une bonne chose



LES AVANTAGES selon eux

27%
LA SIMPLICITÉ
de mise en place

27%
LA SOLIDARITÉ
entre les salariés d'un même secteur

23%
L'ATTRACTIVITÉ
renforcée du secteur

LES CONTRATS COLLECTIFS

9/10

SALARIÉS ET EMPLOYEURS

estiment que ces contrats permettent à tous les salariés d'être couverts, quel que soit leur âge et leur état de santé



82%
DES SALARIÉS

& 85%
DES EMPLOYEURS

estiment que ces contrats couvrent les salariés au meilleur coût



77%
DES SALARIÉS

& 73%
DES EMPLOYEURS

estiment que les représentants des employeurs et des salariés sont mieux placés pour négocier des garanties de qualité que les individus isolés

LA GOUVERNANCE PARITAIRE

54%
DES SALARIÉS

& 76%
DES EMPLOYEURS

ont une bonne image de la gestion paritaire



LES AVANTAGES

pour **47%** & **51%**
DES SALARIÉS & **DES EMPLOYEURS**
la prise en compte des besoins des salariés

pour **38%** & **22%**
DES SALARIÉS & **DES EMPLOYEURS**
la non-lucrativité

pour **25%** & **22%**
DES SALARIÉS & **DES EMPLOYEURS**
la connaissance du terrain et des entreprises

MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023 AUPRÈS DE

1005

SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

(consultation en ligne)



1011

RESPONSABLES D'ENTREPRISES

(consultation au téléphone)

485 entreprises
de 1 à 9 salariés

229 entreprises
de 10 à 49 salariés

223 entreprises
de 50 à 249 salariés

74 entreprises
de 250 salariés et plus

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gouvernance paritaire et spécialisés dans le collectif. Les institutions de prévoyance couvrent 14 millions de salariés, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises, en santé et en prévoyance. Le CTIP publie les intérêts et de ses 42 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier.

RÉSULTATS DU 15^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / IFOP

— PRÉVENTION EN ENTREPRISE —

87%

DES SALARIÉS

estiment important de développer des actions de prévention en entreprise

73%

DES EMPLOYEURS

estiment important que leur complémentaire santé développe des actions de prévention dans leur entreprise

LES RAISONS MISES EN AVANT

Pour **76%** DES SALARIÉS & **72%** DES EMPLOYEURS

Améliorer la santé des salariés

Pour **50%** DES SALARIÉS

& **42%** DES EMPLOYEURS
Réduire le nombre d'arrêts de travail

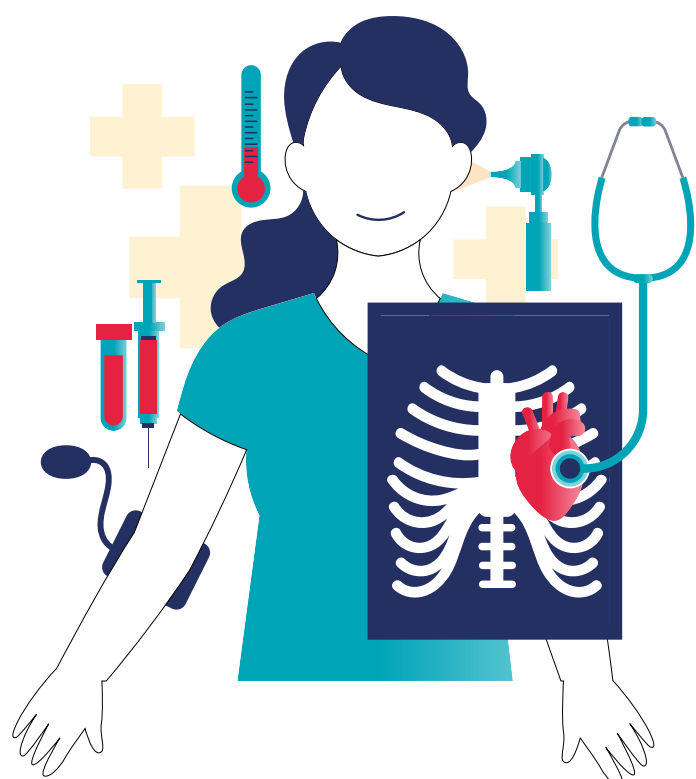
Pour **19%** DES SALARIÉS

& **22%** DES EMPLOYEURS
Renforcer l'engagement des salariés au sein de leur entreprise

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

CONSIDÉRÉES COMME PRIORITAIRES

Pour **43%** DES SALARIÉS & **42%** DES EMPLOYEURS
La prévention des troubles musculosquelettiques



Pour **40%** DES SALARIÉS & **25%** DES EMPLOYEURS
Le dépistage des maladies (cancers, diabète, problèmes cardiovasculaires, etc.)

Pour **37%** DES SALARIÉS & **40%** DES EMPLOYEURS
La gestion du stress et la prévention des risques psychosociaux



MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023 AUPRÈS DE

1005

SALARIÉS
DU SECTEUR
PRIVÉ
(consultation en ligne)



1011

RESPONSABLES
D'ENTREPRISES
(consultation au téléphone)

485 entreprises
de 1 à 9 salariés

229 entreprises
de 10 à 49 salariés

223 entreprises
de 50 à 249 salariés

74 entreprises
de 250 salariés et plus

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gestion paritaire et spécialisés dans le collectif. Les institutions de prévoyance couvrent 14 millions de salariés, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises, en santé et en prévoyance. Le CTIP défend les intérêts de ses 42 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier.

RÉSULTATS DU 15^E BAROMÈTRE DE LA PRÉVOYANCE CTIP / IFOP

LES SALARIÉS AIDANTS

11%

DES SALARIÉS
SE DÉCLARENT AIDANTS

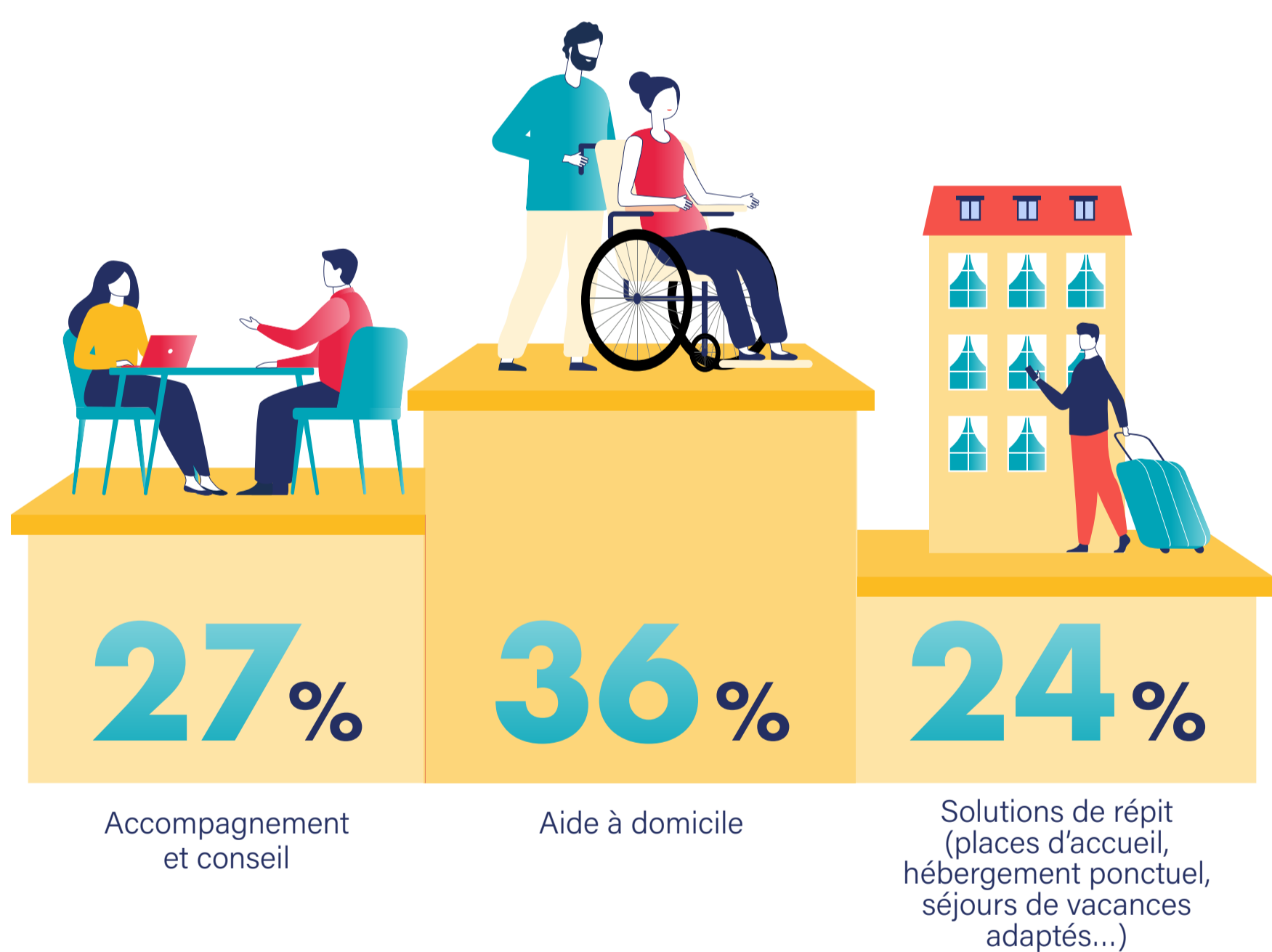


PARMI EUX :

75%

sont intéressés par une garantie dans l'entreprise

TOP 3 DES BESOINS EXPRIMÉS PAR CES SALARIÉS :



MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE RÉALISÉE ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023 AUPRÈS DE

1005

**SALARIÉS
DU SECTEUR
PRIVÉ**

(consultation en ligne)



1011

**RESPONSABLES
D'ENTREPRISES**

(consultation au téléphone)

485 entreprises
de 1 à 9 salariés

229 entreprises
de 10 à 49 salariés

223 entreprises
de 50 à 249 salariés

74 entreprises
de 250 salariés et plus

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gouvernance paritaire et spécialisés dans le collectif. Les institutions de prévoyance couvrent 14 millions de salariés, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises, en santé et en prévoyance. Le CTIP défend les intérêts de ses 42 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier.



CTIP

Acteur de la
protection sociale
de demain